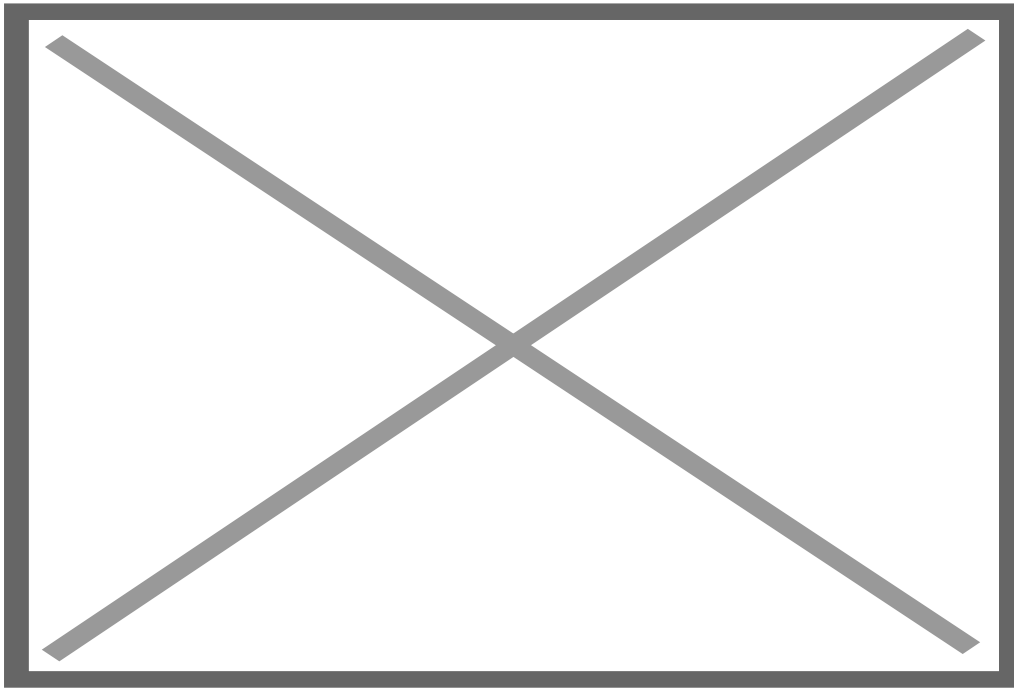


Les tribunaux israéliens rejettent la demande d'Ahed Tamimi pour un procès public

Description

Yumma Patel @? Mondoweiss @? 19 mars 2018



Ahed Tamimi (Photo : David Kattenburg)

La cour d'appel militaire d'Israël a rejeté lundi l'appel de la militante palestinienne Ahed Tamimi et de son équipe de défense qui demandaient une procédure publique pour le procès de l'adolescente, la cour arguant des « avantages » historiques des procès huis clos pour les mineurs.

Après avoir inculpé pour avoir giflé et frappé un soldat israélien, le tribunal militaire a décidé de fermer les audiences au public, arguant de ses droits, en tant que mineure, à une vie privée et une réclamation que la famille Tamimi et l'équipe de défense n'avaient jamais été en mesure de déposer pour elle en premier lieu.

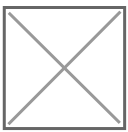
Alors que l'accusation, la semaine dernière, avait annoncé qu'elle ne s'opposait pas à un procès public, le tribunal a décidé lundi de rejeter l'appel de Tamimi.

Selon Fadi Quran, militant dirigeant de l'organisation civique américaine Avaaz, et coordinateur de la campagne Liberté pour les Tamimi, l'équipe juridique de Tamimi a déjà commencé à travailler sur un recours contre la décision de lundi.

« Le tribunal militaire est rendu compte que leur politique de détention des enfants est source d'embarras au niveau international », a déclaré Quran à Mondoweiss, ajoutant que « l'objectif du procureur et du juge militaire était de faire taire Ahed Tamimi et d'éviter que sa voix ne porte jusqu'à ces millions de personnes qui font pression pour sa libération ».

Une affaire largement médiatisée depuis le début

Le procès de la militante adolescente, qui était largement connue au niveau local et international avant même son arrestation en décembre qui a été filmée et diffusée par l'armée israélienne a déclenché une frénésie médiatique et politique en Israël.



Ahed Tamimi (Image : Katie Miranda)

Les politiciens israéliens ont demandé qu'elle soit emprisonnée à vie pour avoir giflé et frappé un soldat, tandis que les médias, qui ont joué sur l'obsession du public israélien avec les longs cheveux blonds de l'adolescente, lui attribuaient un tas de surnoms dégradants, le plus souvent utilisés étant « Shirley Temper ».

Après des semaines de frénésies médiatiques, l'ouverture du procès de Tamimi le 13 février le juge de la cour militaire Ofer, Menahem Liberman, a déclaré que son procès se déroulerait derrière des portes closes.

Liberman a basé sa décision sur l'argument qu'une procédure publique violerait son droit à une vie privée en tant que mineure. Et si la plupart des mineurs palestiniens jugés devant un tribunal militaire israélien le sont à huis clos, l'équipe juridique de Tamimi a mis en avant qu'au moins tant donné que les premières audiences après l'arrestation avaient été publiques, le procès devait lui aussi rester public.

« Alors que l'armée et les juges israéliens prétendent vouloir un procès à huis clos pour le respect de la vie privée d'Ahed, Ahed a été menacée d'agressions sexuelles et d'assassinat, l'armée a télévisé son arrestation, et arrêté sa famille », a déclaré Quan à Mondoweiss.

« Israël a fait un effort immense pour la mettre en danger en la plaçant sous le feu des projecteurs publics au cours des quatre derniers mois et en ciblant sa famille depuis dix ans. Il est hypocrite aujourd'hui de prétendre vouloir protéger sa vie privée alors qu'ils l'ont déjà violée des centaines de fois ».

Les militants craignent que les tribunaux n'agissent en toute impunité derrière les portes closes

Après la décision de Liberman, l'avocate de Tamimi, Gaby Lasky, a déclaré aux journalistes que « (les tribunaux) comprennent que des personnes extérieures au tribunal militaire doivent être entendues. Dans l'affaire Tamimi, ils comprennent qu'ils violent ses droits et que son procès est une chose qui ne devrait pas avoir lieu ».

« Aussi, la façon de la tenir hors des yeux de tous est de fermer les portes et de ne pas autoriser le public à l'intérieur du tribunal pendant son audience » a-t-elle ajouté.

Quran a répondu à Mondoweiss qu'il était important que le procès de Tamimi se tienne en public, disant « qu'un procès public assurera la sécurité d'Ahed et mettra le système judiciaire, entièrement dirigé par des soldats israéliens, devant ses responsabilités ».

« Avec des diplomates et la presse assistant ce procès irrégulier, cela aidera à faire en sorte qu'ils ne punissent pas Ahed trop sévèrement » dit-il. « Mais en maintenant le tribunal huis clos, ils peuvent agir avec davantage d'impunité et il sera plus difficile pour le monde de voir à quel point cette procédure est injuste et irrégulière ».

Avec un taux de condamnation auto-déclaré de 99,74 %, les tribunaux militaires israéliens sont surnommés par les groupes de défense des droits humains, « tribunaux irréguliers ».

Des groupes palestiniens, telle l'organisation Addameer de défense des droits des prisonniers, ont fait valoir qu'alors que les tribunaux avaient été créés pour travailler en tandem avec les institutions locales, ils sont au contraire utilisés comme un outil de domination et d'extension de la souveraineté israélienne sur le territoire occupé en permanence.

Dans un rapport de 2012, Addameer a souligné l'importance de tenir des procès publics pour les Palestiniens, affirmant que « la présence continue de militants des droits de l'homme, internationaux et israéliens, à chacune des audiences du tribunal, avait été vitale pour les prisonniers politiques palestiniens pour dénoncer publiquement les insuffisances extrêmes et l'injustice du tribunal militaire ».

« Plus la présence de ces diplomates et militants est importante et régulière, plus l'espoir pour les détenus est grand que leur voix soit entendue et amplifiée au-delà des limites de la salle d'audience militaire », affirme Addameer.

Pour Quran et les autres militants de la campagne pour la libération de Tamimi, l'affaire de l'adolescente attend bien au-delà d'elle-même et de sa mère, qui est elle aussi jugée pour agression et « incitation » pour avoir publié une vidéo de la rencontre de sa fille avec les soldats.

« Il ne s'agit pas seulement d'Ahed, mais des plus de 12 000 enfants palestiniens qui ont été détenus par Israël depuis l'année 2000 », dit Quran à Mondoweiss.

« Le procès d'Ahed a mis en lumière la détention généralisée et systématique des enfants palestiniens, comme aucune autre affaire ne l'a fait ».

« La sensibilisation grandissante et continue sur l'affaire d'Ahed a fait connaître des millions de personnes à travers le monde ce côté maléfique de l'occupation israélienne »,

dit-il, « en gagnant l'affaire d'Ahed, nous pourrions exercer une pression pour que les enfants palestiniens ne soient plus mis en détention et maltraités par les soldats israéliens ».

Quran implora la communauté internationale pour qu'elle continue de suivre le procès de Tamimi, même s'il se déroule à huis clos. « L'armée peut fermer les portes de la salle d'audience, mais elle ne peut pas fermer les yeux des gens sur les injustices qui y produisent ».

Traduction : JPP pour l'Agence Média Palestine

Source: [Mondoweiss](#)

date création
2018/03/21